



Crédit photo Tous au Larzac

15 Janvier

## **"Expulsions à ND-des-Landes ? Un non-sens" par Léon Maillé, paysan du Larzac**

Publié dans [Lettres ouvertes/Tribunes](#)

Si après avoir, en 1981, annulé l'extension du camp militaire du Larzac, le président Mitterrand avait expulsé les squatters, le laboratoire rural extraordinaire imaginé par les jeunes illégalement installés sur le plateau n'aurait jamais existé.

Ainsi, fait unique en France, l'admirable gestion collective, depuis 30 ans, des 6 300 ha appartenant à l'Etat et des 1 200 ha aux GFA militants n'aurait, elle non plus, jamais existé. Cela a permis l'éclosion d'une agriculture paysanne très diversifiée que nous les anciens, engoncés dans la mono-production roquefort, n'aurions jamais imaginée, encore moins osée. Transformation à la ferme, vente directe de fromage de brebis et chèvre, de viande d'animaux de plein air (bœuf, agneau, cochon...), très souvent en bio, auxquels il faut ajouter miel, artisanats divers, dresseur de chiens de berger, chèvres angora, et même fabrication de bière et d'apéritifs, etc.

En fait, chaque maison ou ferme vide dans les années 1970 est maintenant vivante. Ainsi, par endroit, on a doublé la population agricole et, pour mieux écouler ces produits fermiers, voilà 30 ans a été inventé ici le concept de marché à la ferme, largement repris ailleurs.

C'est le résultat du brassage d'idées provoqué par l'arrivée de tous ces jeunes de l'extérieur qui a été le levain de la revitalisation du causse. Ainsi, le prototype du premier rotolactor pour brebis a été inventé par... un natif du Pas-de-Calais, et le créateur de la magnifique coopérative des Bergers du Larzac (34 producteurs et 35 salariés) est venu de Nanterre reprendre une ferme vendue à l'armée. Du coup, ici on innove : ainsi plusieurs hameaux sont chauffés par un réseau de chaleur à la plaquette forestière locale, les toits des fermes hébergent des panneaux photovoltaïques, et depuis peu une *Toile du Larzac* (copiée sur une initiative de la Manche) amène Internet à haut débit via un collectif d'habitants.

N'oublions pas non plus ces débats de société engendrés sur le plateau, comme les combats contre la malbouffe, les OGM, la mondialisation libérale, les gaz de schiste, etc.

Ce tumulte local répercuté par les médias a été bénéfique à toute la région, au tourisme et à la vente des produits locaux. Lorsqu'on entend aujourd'hui des décideurs s'abriter derrière le droit pour justifier des expulsions à Notre-Dame-des-Landes, il faut leur rappeler que le droit n'est qu'une règle du moment, qui peut être modifiée, voire inversée. Exemple : l'arrachage des OGM était interdit (Bové a fait de la prison pour cela), maintenant ce sont les OGM qui sont interdits dans les champs, et c'est même l'Etat qui en a fait arracher !

Et expulser des occupants de ND-des-Landes : pour mettre quoi à la place ? Au Larzac aussi, l'armée avait cru intelligent de vider de ses occupants illégaux quelques fermes qu'elle avait achetées. Résultat : elle s'est ridiculisée, piégée durant cinq ans à vivre en cage derrière des barbelés, dans des fortins, alors que les jeunes paysans occupaient et travaillaient l'espace tout autour.

Quant à notre « bergerie cathédrale » de La Blaquièrre, elle a été construite sans permis par des bénévoles, et financée en partie par le refus de l'impôt. Mais au final elle a quand même été inaugurée par un ministre de la République : Michel Rocard. En fait, c'est la légitimité qui devrait toujours l'emporter sur la légalité ; l'oublier, comme à ND-des-Landes, c'est aller à contresens de l'histoire. Et combien d'hommes politiques (De Gaulle, Mandela, Havel, etc.), après avoir enfreint la loi, sont un jour devenus président de leur pays !

Bref, heureusement que François Mitterrand n'avait pas eu l'idée saugrenue d'expulser les occupants d'alors...

*Léon Maillé*  
*paysan retraité*

### **ND-des-Landes : le piège des expulsions...**

Ayant vécu la lutte du Larzac, et entendant aujourd'hui certains hommes politiques parler d'expulsions à ND-des-Landes (quelle que soit la solution retenue), je perçois leur inconséquence.

En effet, ici aussi, en 1976, devant la recrudescence des occupations illégales de fermes abandonnées et achetées par l'armée, cette dernière avait cru pertinent de les occuper elle-même, après en avoir expulsé les squatteurs.

Résultat : elle s'était retrouvée piégée dans ses fortins, avec barbelés et gardes, et ce jusqu'à la décision de Mitterrand d'annuler le projet d'extension du camp militaire. Durant ces cinq ans, elle a involontairement joué le rôle des singes dans un zoo, les spectateurs civils venaient la narguer, parfois bloquer ses véhicules (ou les repeindre) obligés d'emprunter les routes locales pour aller chercher le ravitaillement au camp. Pendant ces cinq ans, toutes les terres de ces fermes étaient utilisées, labourées même, jusqu'au ras des barbelés par les squatteurs. L'armée était devenue la risée des habitants et des visiteurs, comme on le remarque dans tous les films sur la lutte du Larzac. Cela a provoqué la création d'une petite ferme en bois sur un champ appartenant à la SAFER. Dans un arbre de la haie mitoyenne, les soldats avaient construit un mirador rudimentaire : une cohabitation cocasse.

Les pro-expulsion à ND-des-Landes veulent-ils renouveler une telle galère ? Une meilleure connaissance de l'histoire du Larzac et un peu de bon sens devraient vite les dissuader...

*Léon Maillé*